

CHAPITRE 02 :
SELECTIONNER LES SOURCES
D'INFORMATION

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

Après avoir analysé et délimité le sujet, il faut choisir les meilleures sources d'information pour effectuer la recherche documentaire. Cette démarche comprend deux dimensions :

- le **type de documents** que l'on recherche : monographies, articles de revues, thèses.
- le **type de ressources** à interroger : catalogues de bibliothèque, bases de données, moteur de recherche du Web, portails spécialisés, etc.

2.1. Types des documents

Il Dépend du niveau et de la nature de l'information recherchée :

- Les **dictionnaires et encyclopédies**, utiles pour comprendre le sujet et le préciser, surtout lorsqu'il s'agit de concepts nouveaux.
- Les **livres ou monographies**, utiles pour approfondir la recherche. Sont inclus dans cette catégorie :
- Les **manuels**, qui font le point sur une question.
- Les **mementos**, qui permettent de se faire une idée rapide sur un sujet.
- Les **précis**, qui approfondissent un aspect de la question.

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

- Les **actes de colloques**, qui sont les comptes-rendus d'un congrès.
- Les **périodiques généralistes ou spécialisés** : ils permettent de se tenir informé des derniers résultats de la recherche ou de l'actualité d'une question de société.
- **Thèses, mémoires, rapports de recherche** (la littérature grise) : d'un haut niveau scientifique, ils sont appropriés pour traiter un sujet pointu.
- **Documents spécifiques** (cartes, brevets, images, données statistiques, etc.) : leur usage dépendra du domaine disciplinaire ou de l'approche choisie pour traiter un sujet.
- **La documentation officielle** : c'est l'ensemble des documents officiels édités par l'État (lois, décrets, règlements, marchés publics, associations, etc.)

2.2. Type de ressources

Il va dépendre de la nature du sujet et du type de document recherché :

1. Les catalogues de bibliothèques : pluridisciplinaires, ils sont incontournables pour trouver de la documentation papier :

- Le catalogue de la bibliothèque universitaire d'Avignon
- Le catalogue collectif des universités (SUDOC : <http://www.sudoc.abes.fr>)
- Le catalogue mondial (Worldcat : <http://www.worldcat.org/>)
- Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr>)

2. Les bases de données bibliographiques

Elles sont constituées d'un ensemble structuré de références bibliographiques sur un sujet, un domaine, un type de document, etc. Elles peuvent contenir une analyse, un résumé et de plus en plus souvent l'accès au texte intégral du document lui-même.

- **Bases pluridisciplinaires**

Ex.: Jstor, DOAJ, Web of knowledge

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

- Bases spécialisées

Ex. : Lexis Nexis, Doctrinal (droit), Econlit, Business Source (économie), bArXiv.org (mathématiques et physiques)

- Avec accès au texte intégral du document

Ex. : Cairn, Jstor, Persée, Econlit, Thèses.fr

- Sans accès ou avec un accès partiel au texte

Ex. : Periodic, Francis, Pascal

3. Les bases de données factuelles

Elles délivrent une information directement exploitable par l'utilisateur

Ex. : Maitron, Kompass, etc.

4. Les corpus de textes

Ils regroupent des ensembles de textes à caractère thématique ou historique

Ex. : Brepolis, Classiques Garnier, EEBO, etc.

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

5. Les ressources du Web

Elles sont innombrables mais leur qualité est extrêmement variable et l'information y est volatile. Quelques sites recommandés pour la recherche d'informations scientifiques et académiques classés par catégorie.

Des moteurs de recherche spécialisés

- Google Scholar (<http://scholar.google.fr/>)
- Google Books (<http://books.google.fr/>)
- Economics Search Engine (<http://ese.rfe.org/>)
- Scirus (<http://www.scirus.com/>)
- Isidore (<http://www.rechercheisidore.fr/>)
- Theses.fr (<http://www.theses.fr/>),
- Profusion Chimie (<http://www.profusion-chimie.1s.fr>)

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

Un répertoire de sites

- Open Directory Project (<http://www.dmoz.org/World/Fran%C3%A7ais/>) Créé en 1998, Il est géré par une vaste communauté d'éditeurs bénévoles provenant du monde entier

Des portails scientifiques ou thématiques

- WorldWideScience (<http://worldwidescience.org>)
- Université en ligne (<http://uel.unisciel.fr>)
- Sciences.gouv.fr (<http://www.science.gouv.fr/>)
- Legifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr/>)
- Centre international de recherche scientifique (<http://www.cirs.fr>)

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

2.3. Evaluer la qualité et la pertinence des sources d'information

Cette étape est essentielle puisqu'elle valide la qualité et la pertinence des informations collectées. Seules les informations répondant positivement à ces deux critères sont à exploiter.

Un travail de recherche doit s'appuyer sur des informations fiables. Cela est particulièrement vrai lorsque les recherches portent sur des sites web. Toute information dont on ignore la provenance devrait a priori être écartée.

Quels sont les principaux critères de fiabilité des sources ?

- L'auteur, l'éditeur de la ressource
- La date de publication du document
- Le domaine de la ressource (adresse URL)
- L'objectif du site
- La notoriété, l'indice de popularité du site
- Le contenu de l'information (structuration, argumentation, sources, etc.)

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

Evaluation de la qualité des sources

Parmi toutes les informations collectées, afin de ne conserver que celles qui font preuve de qualité, ci-dessous les points à vérifier :

- **Crédibilité de l'information** : l'auteur et sa réputation.

L'auteur est-il mentionné ? Quelle est son expertise ? Est-il souvent cité dans d'autres parutions abordant le même sujet ? La syntaxe du document est-elle crédible ?

L'intensité de l'auteur sur un site internet (est-ce qu'un site institutionnel, personnel, collaboratif, d'association, d'entreprise commerciale ou médiatique (ex ; journal en ligne)) ? et c'est quoi son but (vendre un produit, diffuser des informations objectives et véritables ou bien faire connaître une opinion et convaincre le lecteur)

- **Exactitude de l'information** : vérifiabilité de l'information.

Les informations communiquées sont-elles rigoureuses et documentées ?

Les sources sont-elles vérifiables ?

Les faits sont-ils vérifiés ? Les droits d'auteur respectés ?

Le document est-il officiel ?

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

- **Finalité de l'information** : information subjective ou objective.

L'auteur cherche-t-il à convaincre ou informer ?

Emet-il un avis général ou personnel ?

- **Fraîcheur de l'information** : date de publication.

Les mises à jour sont-elles régulières ?

Les publications sont-elles récentes ?

- **Evaluation de la pertinence des sources**

Avant de lire le document, vérifie qu'il correspond aux mots-clés du sujet.

Une exploration rapide peut suffire pour évaluer la pertinence d'un contenu. Pour cela, il faudra analyser les éléments suivants :

- **Titre du document** : pour un livre, il faut regarder celui figurant sur la page de titre.
- **Résumé (abstract)** : on le trouve dans la plupart des notices bibliographiques tirées des bases de données, au début ou à la fin des articles de périodiques et souvent au dos des livres (quatrième de couverture).

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

- **Table des matières** : elle permet de mieux apprécier le contenu (plan et logique de l'argumentation) et de bien repérer les chapitres qui peuvent être pertinents.
- **Tableaux, graphiques, etc.** : ils peuvent aider à la compréhension du sujet et être utiles pour le travail.
- **Nature du document** : déterminer s'il s'agit d'un document pédagogique, de recherche ou de vulgarisation
- **Introduction et conclusion** : leur consultation permet de cerner la question de départ et les conclusions que l'auteur en tire...

Ainsi, la sélection des informations pertinentes pourrait se réaliser grâce à un simple questionnement:

Les informations collectées sont-elles intéressantes dans le cadre de ma recherche ?

Me seront-elles utiles pour alimenter mon argumentation ?

Y a-t-il des citations ou exemples que je pourrais mettre en avant ?

Le niveau d'information correspond-il à mes attentes ? Est-il trop élémentaire/spécialisé ?

Les informations collectées me permettent-elles d'apporter réponses aux questions posées ?

Etc.

CHAPITRE 02 : SELECTIONNER LES SOURCES D'INFORMATION

- **Mettre en place une veille documentaire**

Au fur et à mesure des recherches, il est recommandé de mettre en place une veille informationnelle automatisée.

Elle permettra d'être alerté des nouvelles publications dans un domaine particulier sans avoir à relancer manuellement la recherche sur chaque source.

L'utilisateur reçoit des messages provenant des divers outils sur lesquels il a paramétré sa veille. Selon le cas, ces messages sont reçus dans son courriel, le compte d'un agrégateur de son choix, sa page Web personnalisée, etc.

- **Profil de recherche**

L'utilisateur doit établir un profil de recherche pour chaque outil sélectionné : bases de données, sources Internet comme des moteurs de recherche, des sites Web d'éditeurs de périodiques, des blogues, etc.

Ce profil s'appuie généralement sur l'enregistrement d'une équation de recherche associée à des filtres qui en précisent la portée et l'abonnement aux résultats de cette requête automatisée. Cette fonctionnalité, lorsqu'elle est disponible, requiert la création d'un compte utilisateur.